

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 20/12/2018 - 10:52

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Alter Cités, point(s) de contact : M. Michel BALLARINI, Directeur général, 48 C Bd Foch
BP 80110, F - 49101 Angers cedex 02, Tél : +33 24182121, courriel : l.thomas@anjouloireterritoire.fr
Code NUTS : FRG02

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.anjouloireterritoire.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
<http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_HYCPZM-9LU,

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Aménagement de territoire

I.5) Activité principale : Autre : Aménagement de territoire - SAEM.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine, infrastructure et paysage dans le cadre de la concession d'aménagement du Plateau de la Mayenne à Angers / Avrillé (49)

Numéro de référence :

AO 124 18 102

II.1.2) Code CPV principal : 71000000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Maîtrise d'oeuvre urbaine, infrastructures, paysages type loi MOP : AVP / PRO / VISA / ACT / DET / AOR Missions complémentaires notamment gestion dynamique de projet / VISA PC / OPCU / OPC Technique (...)

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71200000

71300000

71420000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRG02

II.2.4) Description des prestations : Maîtrise d'oeuvre urbaine, infrastructures, paysages type loi MOP : EP / AVP / PRO / ACT/ VISA / DET / AOR

Missions complémentaires notamment gestion dynamique de projet / mise à jour du schéma directeur / études de faisabilité / Dossier de vente / VISA PC / OPCU / OPC Technique (...)

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 144

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les qualifications de l'équipe candidate en rapport aux missions du présent marché

La qualité des références en aménagement urbain ou sur des opérations d'importance et de complexité similaires ou équivalentes.

Les moyens humains et techniques mis à disposition et la pertinence des composantes de l'équipe candidate au vu du projet de renouvellement urbain

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) signé ; Une déclaration sur l'honneur qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ; délégation de signature ; DC2 ou équivalent comprenant une adresse mail régulièrement consultée.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession :

La prestation est réservée à une profession déterminée : Oui.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Architecte (loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans : La nature des missions demandées qui nécessitent l'intervention d'une équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine, infrastructure, paysage dans la durée, afin de garantir la continuité et la cohérence du projet urbain dans le temps.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 21/01/2019 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Cette première phase de la procédure concurrentielle avec négociation est un appel à candidature qui ne nécessite pas de remise d'offre seulement d'un dossier de candidature. Les candidats peuvent poser des questions (pour la phase candidature) jusqu'au 8 janvier 2019 à 17h00 sur le site <http://www.achatpublic.com>. Les réponses seront apportées à tous les candidats sur le même site avant le 11 janvier 2019. Les candidatures doivent être envoyées sous format dématérialisé. Aucun dossier papier ne sera envoyé.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de Grande Instance de Rennes, 7 rue Pierre Abélard, BP 3127, F - 35031 Rennes cedex, Tél : +33 299653737, Fax : +33 299310615, adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel ou référé contractuel dans les délais prévus aux articles 1441-1 et suivant du code de procédure civile.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal de Grande Instance de Rennes, 7 rue Pierre Abélard, BP 3127, F - 35031 Rennes cedex, Tél : +33 299653737, Fax : +33 299310615, adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 20 décembre 2018

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3330114**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

JOUE (Publiez directement vos avis au JOUE) Publication intégrale

Courrier de l'ouest 49 Publication intégrale

Message à l'attention du support :

Bonjour,

A publier dans votre prochain numéro avec le logo Alter Cités. Nous adresser une attestation de parution.
cordialement,

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Alter Cités
AO 124 18 102 48C Boulevard FOCH BP 80110
49101 - Angers cedex 02

Adresse d'expédition :

Alter Cités
AO 124 18 102 48C Boulevard FOCH BP 80110
49101 - Angers cedex 02